Mairie
Le Mas
07360 St Fortunat sur Eyrieux
Tél. : 04 75 65 23 96
Courriel : mairie-st-fortunat-seyrieux@wanadoo.fr

065/2019 – registre 5
Arrête municipal réglementant la circulation et le stationnement à l'occasion de travaux rue de la mairie

Le Maire de la Commune de Saint Fortunat Sur Eyrieux;
Vu la loi n° 82.213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée et complétée par la loi n° 82.623 du 22 juillet 1982 et 83.8 du 7 janvier 1983 ;
Vu le Code de la Route ;
Vu le Code des Collectivités territoriales ;
Vu le Code de la Voirie Routière ;
Vu l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière approuvée par l'arrêté interministériel du 06 novembre 1992, et modifiée par les textes subséquents ;
Vu la requête en date du 06/08/2019 par l'entreprise GIAMMATTEO RESEAUX à Privas – représentée par Madame NURY Céline, sollicitant une autorisation de voirie, pour effectuer le déplacement d'un poteau bois rue de la mairie.
Considérant l'objet de la demande,

ARRÊTE

Article 1 :
L'entreprise GIAMMATTEO RESEAUX, est autorisée à effectuer les travaux de déplacement d'un poteau bois rue de la mairie du 19/08 au 19/09/2019 inclus.
Le stationnement sera interdit dans la zone du chantier, et la circulation des véhicules se fera par alternat manuel ou feux tricolores sur une demi-largeur de chaussée.
Limitation de vitesse à **30** km/h aux abords du chantier.

Article 2 :
La signalisation réglementaire en amont et en aval du chantier, sera mise en place par les soins et à la charge de l'entreprise GIAMMATTEO RESEAUX.

Article 3 :
Le présent arrêté entrera en vigueur dès sa signature et lorsque la signalisation réglementaire sera mise en place.

ARTICLE.4
Ampliation du présent arrêté au demandeur et au service de gendarmerie des Ollières-sur-Eyrieux.

Fait à Saint Fortunat Sur Eyrieux, le 13/08/2019

Le Maire,
Christian FEROUSSIER

MAIRIE DE ST-FORTUNAT SEYRIEUX 07360 (ARDÈCHE)